Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 38 (1958)

Heft: 3

Anhang: [Notre supplément bleu]

Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chambre de commerce suisse en France

16, avenue de l'Opéra, Paris 1er

La Reconduction de l'accord commercial franco-suisse

L'accord commercial franco-suisse du 29 octobre 1955, reconduit l'an dernier pour une année, vient à nouveau d'être prorogé pour douze mois, sa validité étant donc ainsi reportée au 30 juin 1959.

Les difficultés actuellement rencontrées par l'économie française sont graves. Ces considérations nous font passer par-dessus notre regret qu'il n'ait pas été possible de discuter cet accord.

En effet, la plupart des contingents se révèlent maintenant trop étroits, après deux ans et demi qu'ils ont été fixés. L'évolution de la technique, l'augmentation des prix, et surtout l'effort entrepris par l'industrie suisse pour s'adapter au marché français auraient rendu indispensable que, dans bien des cas, la limite apportée à l'introduction en France des produits suisses fût notablement élargie.

A circonstances exceptionnelles doit répondre, de la part des nations amies, une compréhension active. Dans ces conditions, nous pensons que la nouvelle reconduction de l'accord est une solution raisonnable. Nous espérons qu'elle présidera, durant une année, à des échanges commerciaux délivrés de difficultés, à la réglementation souple et apte à atténuer au mieux les soucis des industriels et commerçants.

A ce propos, nous aimerions demander que l'avis aux importateurs de produits suisses, relatif au contingent de la première tranche contractuelle — conséquence pratique de cette reconduction — soit publié sans tarder, dans le mois de mai encore. Cela permettrait aux importateurs de préparer leurs dossiers dans un délai suffisant, avant les vacances annuelles. Cela permettrait aussi de raccourcir les délais d'enregistrement à l'Office des changes, évitant ainsi l'encombrement désastreux de l'été 1957, puisque les prochains avis pour produits ex-libérés seraient de la sorte devancés.

Surtout, cela serait un geste d'amitié et d'heureuse politique commerciale envers un partenaire pour lequel la balance commerciale laisse chaque année un excédent de plus de 400 millions de francs suisses (l'an passé : 450 millions de francs suisses). Il serait accueilli avec satisfaction par l'économie suisse qui estime que les règles d'austérité et de restriction, lorsqu'elles peuvent être adoucies dans leur lettre sinon dans leur esprit, doivent l'être en faveur de ceux qui n'ont cessé de marquer leur confiance et leur estime en demeurant au cours des années parmi les clients les plus importants.

Et peut-être pourrait-on rappeler également qu'un pays qui veut développer ses exportations est soumis aux mêmes exigences qu'une entreprise privée. Il doit observer les lois essentielles des relations publiques.

Mai 1958.



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

BALANCE DES COMPTES

Déficit en mars. — Les chiffres du compte français à l'Union européenne de paiements, pour le mois de mars, accusent un déficit de 56,4 millions de dollars. En février, le déficit était de 32,2 millions et en janvier de 21,3 millions. La balance des paiements de la France avec la zone dollar fait ressortir, pour le mois de mars, de son côté un déficit de 5,5 millions de dollars, contre un solde créditeur de 32,2 millions en février et de 31,3 millions en janvier. Pour le premier trimestre de cette année, le déficit global (E. P. U. et zone dollar) s'établit ainsi à 52 millions de dollars, le mois de février ayant été un mois d'équilibre et le mois de janvier ayant laissé un solde créditeur de 10 millions de dollars. Si le déficit trimestriel en soi n'est pas inquiétant, l'aggravation de la situation au cours du mois de mars constitue, selon M. Pflimlin, un avertissement « très sérieux et très grave ».

EXPORTATIONS

Développement nécessaire, mais difficile. — Les résultats de la balance des comptes pour le mois de mars mettent, une fois de plus, en évidence la nécessité absolue devant laquelle se trouve placée la France de développer ses exportations. Cette nécessité est d'autant plus impérative que, la production industrielle continuant à progresser, les importations des matières premières et de l'énergie poursuivent également leur marche en avant. Or, le bureau du Comité National du Patronat Français (C. N. P. F.) rappelle, dans un communiqué, que depuis le mois d'août dernier (date de l'opération 20 %, c'est-à-dire de la dévaluation du franc) les prix de revient français ont été encore alourdis par des charges nouvelles. Si la baisse mondiale des cours des matières premières a pu permettre à des industries de maintenir leurs prix, elle ne doit pas faire illusion, car les industries étrangères en bénéficient également. Au contraire, une certaine récession mondiale tend à rendre la concurrence internationale de plus en plus âpre. Le C. N. P. F. estime donc qu'une amélioration des exportations ne peut être escomptée avec certitude et que le progrès bien insuffisant qui a été enregistré risque même d'être compromis.

SITUATION SOCIALE

Grèves dans le secteur nationalisé. - Tandis qu'un calme remarquable continue à régner dans le secteur privé et que le gouvernement prévoit une stabilisation effective des prix, les revendications se font de plus en plus pressantes dans le secteur nationalisé et des grèves dites « d'avertissement » éclatent ici et là : dans les chemins de fer le ler avril, dans les mines le 12 avril. Le gouvernement, de son côté, cherche à gagner du temps et à renvoyer les discussions sur les salaires à la fin de mai, au moment où les résultats de sa politique apparaîtront plus clairement.

COURS ET INDICES FRANÇAIS

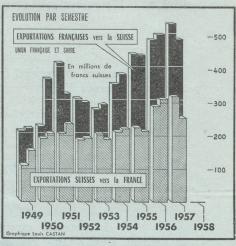
	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente		
Cours Napoléon	24 avril	3.790	27	mars 3	3.690	25 avril	3.560
Cours fr. s. marché parallèle.	24 avril	106,25	27	mars	106,50	25 avril	95,50
Ind. valeurs métropolitaines							
$(1949 = 100) \dots \dots$	18 avril	405	21	mars	433	18 avril	459
Ind. prod. ind. (1952 = 100).				déc.	165	Janv.	141
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég.							
paris. (1949 = 100)		247		déc.	245	iany.	227
Indice prix de gros			3				
(1949 = 100)		166,4		fév.	165.8	mars	143.6
Ind. prix consomm, familiale							.,,,,
(1957 = 100)		117,7		fév.	116,2	mars	99.9
Transports commerc. (mio. t.).		18.6			18,9		18.4
Voyageurs (millions)		45,8			51,3		47.9
Ind. vol. import. (1938 = 100)			100		180	janv.	
Ind. vol. export. (1938 = 100)		227		déc.	258	janv.	237
Solde mensuel à l'U. E. P.							
(mio. \$)	mars	-56,4		fév.	-32,2	mars	- 93,7
			25.00				

Expansion continue. — L'indice de la production industrielle INDUSTRIE (sans le bâtiment), pour le mois de février, s'est établi à 165 (base 100 en 1952), soit une progression de 11,5% sur février 1957. L'indice a rejoint ainsi le niveau record de décembre 1957. D'autre part, l'augmentation de la consommation d'électricité enregistrée en mars (5,3 milliards de kWh), et qui est supérieure de 15 % à celle enregistrée en mars de l'année dernière (4,6 milliards de kWh), permet d'estimer que la production industrielle accusera, pour le mois de mars, une nou-

velle expansion de l'ordre de 10% par rapport au mois correspondant de 1957. Ainsi la production industrielle qui avait augmenté de 9 % en 1957, continue à progressersurce rythme.

CHARBON et ACIER

Augmentation de la production. -Au cours du premier trimestre 1958, la production française de charbon s'est élevée à 16,06 millions de tonnes, soit 800.000 tonnes - ou 5% de plus qu'au cours de la période correspondante de 1957. GRAPHIQUE DU COM



La France demeure ainsi le seul pays de l'Europe occidentale où l'extraction continue de s'accroître. Car, si la production charbonnière de la Communauté charbon-acier a atteint, pendant le premier trimestre 1958, 64,7 millions de tonnes, soit 830.000 tonnes de plus qu'au cours de la période correspondante de 1957, elle le doit exclusivement à l'augmentation de la production française. Dans le domaine de la production sidérurgique, la France bénéficie également d'une situation privilégiée. En effet, la production française d'acier brut s'est élevée, pendant les trois premiers mois de 1958, à 3,83 millions de tonnes, soit 8,8 % de plus qu'au cours de la période correspondante de 1957 (3,52 millions de tonnes). La production d'acier brut de la C. E. C. A. n'a augmenté, pendant ce même trimestre, que de 3,2%, en passant à 15,4 millions de tonnes contre 14,9 millions de tonnes au cours du premier trimestre 1957.

Avantages fiscaux. - Pour favoriser l'afflux des devises TOURISME étrangères provenant des touristes, le ministre des finances vient de rétablir le régime d'exonération des taxes sur le chiffre d'affaires dont bénéficiaient, avant le 12 août 1957, les ventes faites en France aux touristes étrangers lorsque ces opérations étaient réglées en chèques ou travellers-chèques libellés en dollars. Ou outre, le bénéfice de ces mesures a été étendu aux affaires de même nature, réglées en monnaie de pays membres de l'U. E. P. Il résulte de ces dispositions que les touristes étrangers bénéficient désormais, pour leurs achats en France, payés en devises, d'une réduction de 15% sur le prix normal.

EN QUELQUES LIGNES

SUISSE

COMMERCE

Mars et le premier trimestre. — En mars 1958 les importations se sont élevées à 641,5 millions de francs contre578,6 millions en février et 741,8 millions en mars 1957.

Les exportations ont atteint 593,5 millions contre 514,4 millions en février et 583,8 millions en mars 1957.

La balance commerciale pour le mois de mars présente donc un solde passif de 47,7 millions.

Durant le premier trimestre de cette année, les importations totalisent 1.833,2 millions (2.191,9 en 1957) et les expor-

MERCE FRANCO-SUISSE



tations 1.596,3 millions (1.619,5 en 1957). Le solde passif ressort donc à 236,9 millions contre 572,4 millions l'an passé.

FROMAGE

Commerce avec l'étranger. — En 1957, le total des exportations de fromage suisse a été de 2.373 wagons de 10 tonnes (2.416 wagons en 1956), d'une valeur de 125 millions (127,1 en francs 1956).

Durant la même période, la Suisse a importé 507 wagons de fromage (465 en 1956) d'une valeur de 19 millions de francs (17 en 1956).

Le " P-16 "

Les avatars de l'aviation militaire suisse. — Alors que le Parlement venait de voter un crédit de 441 millions destinés à l'achat de 100 avions à réaction du type « P-16 » construits par les usines d'Altenrhein, le second des prototypes de ces avions s'est englouti, comme le premier, dans le lac de Constance. A la suite de cet accident, le Département militaire a immédiatement suspendu toutes les commandes pour la série des 100 avions approuvée par le Parlement. C'est après avoir achevé l'enquête que le Département militaire décidera si les commandes pourront être définitivement passées.

SWISSAIR

Développement. — L'Assemblée générale de la Swissair qui a approuvé les comptes de l'exercice 1957, a également approuvé à l'unanimité, sans discussion, l'augmentation du capital-actions de 42 à 63 millions de francs par l'émission au pair de 60.000 nouvelles actions de 350 francs nom. Elle a en outre supprimé la disposition statutaire limitant les dividendes à 6 %.

Le Président de la direction a souligné que la mise en service des grands avions modernes permet de réduire de façon sensible le prix de revient moyen par tonne-kilomètre. Cette évolution se poursuivra à l'avenir. On peut avec certitude admettre que les gros avions à réaction permettront de réduire encore les

frais de production moyens, même si les prévisions optimistes des constructeurs d'avions ne se réalisent pas entièrement dans ce domaine.

L'évolution de la conjoncture et du marché des capi- ÉCONOMIE

taux. — En réponse à trois interpellations concernant l'évolution des prix, M. Holenstein, président de la Confédération, a déclaré notamment que si, jusqu'ici, notre industrie d'exportation n'a pas été affectée plus fortement par le déclin de la prospérité mondiale, elle le doit d'abord assurément au fait que, malgré le renchérissement qui s'est produit en Suisse, elle est toujours capable d'affronter la concurrence étrangère la hausse des coûts de production et de prix dans nombre d'autres pays ayant été beaucoup plus rapide et prononcée que chez nous.

En général, M. Holenstein croit pouvoir conclure que la situation actuelle de notre économie et les tendances de son évolution permettront de maintenir le plein emploi dans l'ensemble du pays pendant les prochains mois.

M. Holenstein s'est occupé aussi de la situation du marché des capitaux, en constatant notamment que les emprunts remboursables de la Confédération au cours de cette année s'élèvent à 625 millions de francs. La question de savoir si ces emprunts seront effectivement remboursés ou s'ils seront convertis sera tranchée en temps utile, au vu de la situation du marché et des besoins.

Augmentation en 1957. — D'après la statistique des contrats CONTRATS collectifs existant en Suisse, le nombre de ceux-ci a augmenté COLLECTIFS en 1957 de 37 unités et atteint actuellement 1.594. Les renouvellements de contrats ou les nouvelles conventions démontrent que l'on assiste dans ce domaine à une constante évolution, ceci non seulement en matière d'adaptation des salaires au renchérissement, mais aussi de diminution du temps de travail. Ce mouvement, qui a débuté en 1956 dans la branche des arts graphiques, s'est étendu l'an dernier à l'industrie des machines et métaux ainsi qu'à d'autres branches industrielles et même artisanales (boulangers-pâtissiers, confiseurs).

Les grandes lignes du projet. — Le Conseil fédéral a arrêté ASSURANCE les grandes lignes du projet de loi sur l'assurance invalidité. INVALIDITÉ Le gouvernement s'est rangé à l'avis de la commission d'experts qui préconisait que le financement de cette assurance soit assuré pour moitié par les subventions de la Confédération et des cantons et pour l'autre moitié par une majoration de la contribution des assurés à l'Assurance Vieillesse et Survivants.

COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre				Chiffre de l'année précédente	
Cours pièce or 20 fr. s	18 avril	34—	18 mars	33,50	18 avril	34-
Cours billet 100 fr. fr				0,921		
Indice général actions Coeff. d'activité industrielle	14 mars			388,1	24 mars	
(100 = satisfaisant)		136	3º trim.	137	4º trim.	140
Ind. prix de gros (1939= 100)			mars		fév.	222.7
Ind. prix cons. fam. (1939=100) Indice salaires horaires réels	mars				fév.	176,3
(1954 = 100)	4e trim.	108,0	3º trim.	107,0	4º trim.	105,2
C. F. F. (mio. de t.)		1,57	iany.	1,73	fév.	2,01
Voyageurs (millions)		17,9		19,4		17,5
Ind. import. (1938 = 100).		195		176	mars	
Ind. export. (1938 = 100). Solde mensuel à l'U. E. P.	mars	211			mars	
(mio. \$)		-23,4	fév.	- 37,0	mars	-21,2

Les échanges commerciaux franco-suisses en 1957

1º Aspect général des échanges franco-suisses

En 1957, le volume global des échanges commerciaux entre la France et la Suisse a atteint le chiffre record de 1.503,8 millions de francs suisses; en lui-même, ce résultat est satisfaisant. Les exportations françaises qui, en 1956, s'étaient élevées à 950 millions de francs suisses, ont encore progressé en 1957, pour s'inscrire à 977,5 millions, c'est-à-dire 27,5 millions ou 2,9 % de plus. Par contre, les ventes de produits suisses sur le marché français, qui avaient enregistré en 1956 le chiffre jamais atteint de 549,3 millions, ont diminué de 23 millions en 1957, c'est-à-dire de 4,2 %, et ne se chiffrent que par 526,3 millions.

Deux raisons pour lesquelles le solde de la balance commerciale s'est encore accru en faveur de la France; alors qu'il représentait 400,7 millions de francs suisses en 1956, il s'établit, en 1957, à 451,2 millions, c'est-à-dire 50,5 millions ou 12,6 % de plus que l'année précédente.

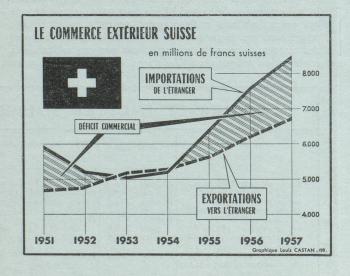
Soulignons que, dans ces chiffres sont compris les échanges avec la Sarre qui, en 1957, a vendu pour 91,2 millions de

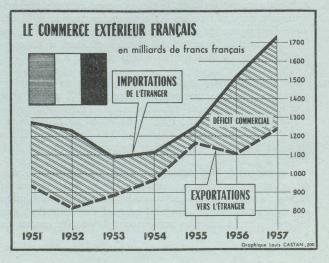
LES ÉCHANGES COMMERCIAUX FRANCO-SUISSES PENDANT LES SEPT DERNIÈRES ANNÉES (en millions de francs suisses)

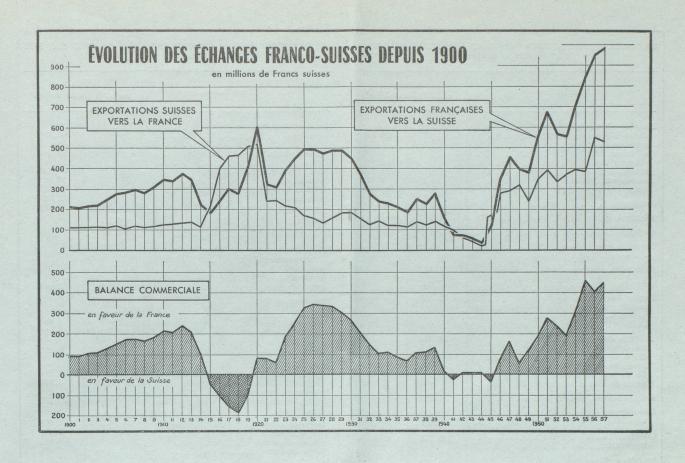
				EXPORTATIONS FRANÇAISES	EXPORTATIONS SUISSES	BALANCE FRANÇAISE
1951				676,2	399,6	+ 276,6
1952				567,7	334,7	+ 233
1953				565,2	371,5	+193.7
1954				700,9	395	+305,9
1955				845,8	390,2	+ 455,6
1956				950	549,3	+400.7
1957				977,5	526,3	+451.2

marchandises à la Confédération Helvétique et lui a acheté pour 8,5 millions; la balance commerciale est ainsi créditrice de 82,7 millions de francs pour la Sarre.

La France se trouve, en 1957, le troisième fournisseur de la Suisse (3e aussi en 1956), à qui elle livre 10,5 % de ses







importations totales (12,5 % en 1956); alors qu'en 1956 elle était son troisième client, elle passe, en 1957, au quatrième rang, en acquérant 7,7 % de ses importations totales (8,8 % en 1956) et se trouve ainsi devancée par l'Italie.

De son côté, la Suisse s'inscrit au neuvième rang des fournisseurs de la France (10° rang en 1956), en lui livrant 3,3 % de ses importations totales (3 % en 1956) et au

quatrième rang de ses clients (3e rang en 1956), en lui achetant 8 % de ses exportations totales (10 % en 1956).

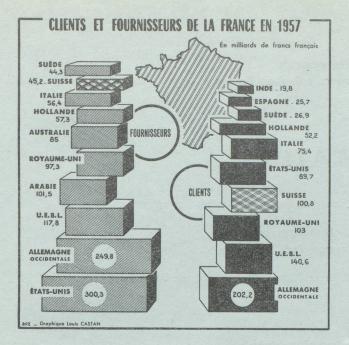
Il est intéressant de rapprocher l'évolution des échanges franco-suisses de ceux de la Suisse avec son premier partenaire commercial : l'Allemagne Occidentale, à qui, en 1957, elle a acheté 657 millions de moins qu'en 1956, mais lui a livré 96,7 millions de plus de marchandises.

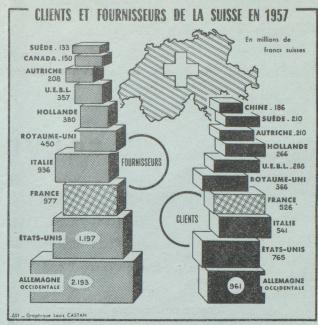
	198	57	Varia 1956	tions -1957		198	57		ations -1957
	1.000 fr. s.	%	1.000 fr. s.	%	\$ 100	1.000 fr. s.	%	1.000 fr. s.	%
Métaux Mat. text. et caoutchouc Denrées alimentaires Matières minérales Machines et véhicules Produits chim. et pharm. Bois Boissons Papiers Matières animales, engrais Cuirs, chaussures Divers	214.148 139.662 130.664 116.335 89.207 86.261 40.420 40.060 30.896 22.082 13.780 53.938	21,9 14,3 13,4 11,9 9,1 8,8 4,1 4,1 3,2 2,3 1,4 5,5	$\begin{array}{c} -12.575 \\ +16.937 \\ +14.634 \\ +2.741 \\ -6.608 \\ +11.132 \\ -947 \\ +7.817 \\ +1.977 \\ +3.026 \\ +13 \\ -18.144 \end{array}$	$\begin{array}{c} -5.5 \\ +13.8 \\ +12.6 \\ +2.4 \\ -6.6 \\ +12.8 \\ -2.3 \\ +24.1 \\ +6.8 \\ +15.9 \\ +0.1 \\ -25.2 \end{array}$	Machines Produits chim. et pharm. Denrées alimentaires Instruments et appareils Métaux Mat. text. et caoutchouc Papiers Horlogerie Cuirs, chaussures Divers Total	147.846 116.606 54.305 41.207 40.861 34.464 29.395 28.008 9.176 24.599	28,1 22,1 10,3 7,8 6,6 5,6 5,6 5,3 1,7 4,7	- 8.605 +15.430 - 3.746 - 7.326 - 5.347 - 7.985 - 3.829 - 1.870 - 1.557 - 1.527	- 5,5 +13,2 - 6,4 -15,1 -11,6 -18,8 -11,5 - 6,3 -14,5 - 5,8

EXPORTATIONS SUISSES VERS LA FRANCE EN 1957 (Sarre comprise)

EXPORTATIONS FRANÇAISES VERS LA SUISSE EN 1957 (Sarre comprise)

Marchandises	Vale en 1.000 fra		Marchandises	Valeur en 1.000 francs suisses		
Denrées alimentaires dont farine alimentaire et lait en poudre pommes et poires. chocolat poissons frais. fromages.	54.305	14.821 6.104 1.028 1.719 24.774	Denrées alimentaires dont céréales fruits légumes frais. sucre lait et beurre frais.	170.724	31.272 8.675 12.655 38.919 7.309	
romages	233	2.479	vins en fût		31.374 1.578 2.824	
	1.165		eaux-de-vie, cognac	2 (02	4.284	
atières animales	118		Animaux	2.692		
ngrais	9.176		Matières animales	4.420 17.662		
chaussures	103	6.382	Cuirs et peaux dont	13.780	10.383	
ois	2.037		chaussures		700 2.693	
pier dont	29.395		gants de peau	0.117	2.093	
matières premières pour fabrication papier papiers et cartons non imprimés	27.070	5.881 4.850 15.260	Bois dont	9.117	3.909	
extiles dont	24.316	684 5.750	bois d'œuvre brut		12.469 8.041 6.400	
fils de soie artificielle		2.562 2.529 2.670	Papier dont. matières premières pour papier papiers et cartons non imprimés. papiers et cartons imprimés.	30.896	3.294 5.205 1.102	
oils, cheveux, paille, jonc	1.362		livres, revues, reliures		21.295	
aoutchouc dont	4.637	1.593	Textiles. dont	113.882	5.991 3.986	
bonneterie	5.511	2.255	fils de soie artificielle. tissus de soie laine peignée.		5.673 7.616 42.072	
atières minérales	9.193		fils de laine		19.607	
rgile, grès, poteries	798		tissus de laine		10.002	
erre	447		Poils, cheveux, paille, jonc	487		
étaux dont	40.861	4.095 4.612	Caoutchouc dont	12.818	5.353	
armes et leurs pièces. ouvrages en aluminium. métaux précieux autres métaux.		5.099 2.924 5.930 10.515	Matières minérales dont	116.335	7.509 82.827 11.249	
fachines dont	147.846	1.515	Argile, grès, poteries	6.789	11.217	
machines textiles		14.150	Verre	8.250		
machines à coudre et pièces dynamos		5.279 8.122 40.680	Métaux dont	214.148	22.609 14.213	
éhicules	4.630		fers ronds		19.732	
Iorlogerie dont	28.008		fers spéciaux		22.004 56.021	
ébauches. mouvements. pièces détachées montres.		4.994 4.233 6.790 10.348	cuivre		5.822 5.531 8.845	
nstruments et appareils dont	41.207	10.040	Machines	34.595		
machines à écrire	41.207	5.308 2.257	Véhicules dont	54.612	51.869	
roduits pharmaceutiques	27.246	15.413	Horlogerie	700		
	27.346		Instruments et appareils	18.732		
arfumerie	3.410		Produits pharmaceutiques	15.551		
résines travaillées	49.877	5.990 6.507	Produits chimiques dont	4.729 58.984	5.233	
munition	31.535	28.786	chlorure de magnésium	2.452	15.903 11.251	
Graisses et huiles industrielles	4.237		Couleurs	3.152		
abac	1.792		Graisse et huiles pour l'industrie	3.845 655		
			Tabac			
Divers	2.522		Divers	6.516		
Total	526.266		Total	977.453		





2º Structure des échanges franco-suisses

a) Les exportations françaises. — Il apparaît clairement, dans les tableaux des pages V et VI que les métaux, et tout particulièrement les fers, constituent le poste de loin le plus important des livraisons françaises à la Suisse; leurs ventes ont toutefois sensiblement diminué par rapport à l'année 1956.

Par contre, les ventes de textiles et de caoutchouc se sont accrues de 14 % par rapport à l'année précédente; ce sont essentiellement des laines peignées, des fils et tissus de laine et de la confection.

De même, les livraisons de denrées alimentaires ont toutes augmenté, à l'exception du sucre qui est passé de 46 millions à 38,9 millions. La France a écoulé sur le marché suisse 24,1 % de plus de vins qu'en 1956 et surtout des vins en fût.

Un net accroissement est à relever aussi pour les ventes de matières animales et particulièrement des engrais.

Notons enfin une forte augmentation des exportations de produits chimiques.

Avec les métaux sont seuls en régression les machines et véhicules et les bois.

b) Les exportations suisses. — A l'encontre des ventes françaises, tous les principaux postes d'exportations suisses vers sa voisine de l'Ouest sont en diminution par rapport à l'année 1956, à l'exception toutefois des produits chimiques et pharmaceutiques.

Les machines, qui se placent au premier rang des livraisons

suisses, accusent un recul de 8,6 millions, recul qui touche particulièrement les machines-outils (— 5 millions).

Les ventes de textiles, malgré le succès de certains tissus et broderies suisses dans les collections de la haute couture parisienne, sont en régression de près de 8 millions; la confection accuse une chute de 1,2 million.

Les instruments et appareils ont diminué de 15 % et les cuirs et chaussures de 14,5 %.

Conclusion

Des résultats des échanges commerciaux franco-suisses en 1957, il apparaît que le montant des exportations suisses ne s'est pas encore ressenti de manière rigoureuse de la remise sous contingents par le Gouvernement français, en juin 1957, de toutes les importations; la durée d'obtention des licences en est la cause.

Compte tenu des difficultés que connaît l'économie française, la reconduction de l'accord commercial francosuisse devrait permettre aux ventes suisses en France d'atteindre des montants à peu près égaux aux précédents.

Mais si l'année à venir prolonge les échanges commerciaux franco-suisses tels que nous les avons examinés en 1957, il en sera tout autrement lorsque le Marché Commun produira ses effets, le 1^{er} janvier 1959. Il est à souhaiter que, d'ici-là, une solution soit trouvée qui permette d'éviter la discrimination que la France exercerait alors vis-à-vis des exportations suisses.

40° Assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France

CONVOCATION

Les membres de la Chambre de commerce suisse en France sont invités à se réunir le

jeudi 29 mai 1958, à 18 heures 'précises au Pavillon Dauphine, avenue Foch, Paris-16e

sous la présidence d'honneur de S. Exc. M. Pierre Micheli, Ambassadeur de Suisse en France.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Composition du bureau de l'assemblée générale,
- 2. Rapport du conseil d'administration sur l'activité de la Compagnie pendant l'exercice écoulé,
- 3. Rapport du trésorier,
- 4. Rapport des commissaires aux comptes,
- Décharge au conseil d'administration et approbation des comptes,
- 6. Présentation de M. Georges Reymond, nouveau président de la compagnie.
- Renouvellement des mandats et nomination de certains administrateurs,
- 8. Nomination des commissaires aux comptes pour 1958,
- 9. Allocution de S. Exc. M. Pierre Micheli, Ambassadeur de Suisse en France.

Cette assemblée générale sera suivie, à 20 heures, d'un dîner-conférence, également au Pavillon Dauphine, à l'issue duquel

M. Henri RIEBEN,

Professeur à l'Université de Lausanne,

présentera une conférence intitulée :

L'ÉCONOMIE SUISSE DEVANT L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

Le Président de la CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

A.C.Sam

Les membres qui envisagent de participer à cette assemblée voudront bien nous retourner, rempli, le bulletin d'inscription ci-joint et se munir de leur carte de légitimation pour 1958 qui sera demandée à l'entrée. Ce bulletin peut être aussi utilisé comme délégation de pouvoir pour les membres actifs empêchés.

Supplément à la Revue économique franco-suisse - nº 3 - Mai 1958

Chambre de commerce suisse en France

16, avenue de l'Opéra, Paris 1er

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE A LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

A l'occasion de son Assemblée générale du 29 mai 1958 au cours de laquelle a été célébré son 40° anniversaire, M. Thomas Holenstein, président de la Confédération helvétique, a bien voulu adresser à notre Chambre de Commerce Suisse en France le message suivant que nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs.

Je suis particulièrement heureux de m'associer aujourd'hui au bel anniversaire que vous célébrez et de vous adresser, au nom du Conseil fédéral, mes vives félicitations.

Il ne m'appartient pas de décrire ici toute la part que vous prenez aux échanges économiques entre la Suisse et la France. Au cours de ces 40 années vous avez constamment cherché à faciliter le travail de nos importateurs et de nos exportateurs, ainsi que de tous ceux qui s'intéressent au développement des échanges entre les deux pays; vous avez aussi contribué à maintenir et à affermir encore les liens d'amitié traditionnels qui unissent depuis si longtemps nos deux pays.

Je désirerais cependant marquer ici combien les Autorités fédérales vous sont reconnaissantes de tout ce que vous faites pour favoriser les relations économiques entre la Suisse et la France. Nous savons que nous pouvons toujours compter sur votre collaboration et que votre aide ne nous fera jamais défaut. Elle nous est, croyez-le, infiniment précieuse. Il arrive que des difficultés temporaires empêchent nos échanges de se développer dans toute la mesure que nous souhaiterions. C'est alors, tout spécialement, que votre organisation assume des responsabilités accrues. Vous êtes, en effet, à même d'expliquer à nos amis français nos préoccupations et en même temps d'exposer aux hommes d'affaires suisses la situation telle qu'elle se présente en France. Cette tâche, vous avez toujours su l'accomplir avec tact, mais aussi avec fermeté.

Nous sommes convaincus que l'économie française, qui fournit tant de preuves éclatantes de son admirable vitalité, finira par triompher des présentes difficultés financières. A cet égard, nous croyons que la prorogation de l'accord commercial entre nos deux pays et le retour à la libération des échanges qui doit intervenir cette année assureront un progrès continu et harmonieux de nos échanges commerciaux.

Cette 40° année de votre fondation revêt une grande importance dans nos relations économiques à un autre point de vue encore. L'entrée en vigueur de la Communauté économique européenne et les travaux en cours en vue de l'établissement d'une Zone de Libre Échange destinée à associer les six membres de la Communauté aux autres pays membres de l'O. E. C. E. posent de nombreux problèmes aux pays intéressés. Vous n'ignorez pas que la Suisse participe activement aux négociations sur la Zone de Libre Échange. Une telle association répond à la nécessité impérieuse d'assurer le maintien de la coopération économique en Europe. Elle est aussi de nature, sur le plan bilatéral, à amener un nouveau et réjouissant développement des échanges entre la Suisse et la France.

Au nom du Conseil fédéral, je vous adresse tous mes vœux pour l'avenir et la prospérité de la Chambre de commerce suisse en France et pour la poursuite de son œuvre si utile et si féconde.

Homas Kalenstein



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

LE FAIT DU MOIS

La confiance renaît. — La formation du gouvernement de Gaulle a reçu dans les milieux économiques et financiers un accueil très favorable. En particulier, la nomination de M. Pinay comme ministre des finances a été accueillie avec une satisfaction évidente. La Bourse qui avait joué de Gaulle gagnant, a traduit son contentement par une forte hausse des valeurs françaises. Ce mouvement a été particulièrement prononcé sur les valeurs de pétrole et les titres nord-africains. Très logiquement l'orientation des cours de l'or et des devises a été inverse à celle des cours des valeurs françaises. C'est ainsi que le lingot afléchi de 540.000 à 512.000 francs et le «napoléon» de plus de 4.000 à 3.540 francs. Si par la suite ces cours se sont quelque peu redressés, il n'en reste pas moins que cette évolution du marché financier témoigne d'un retour de la confiance.

BALANCE DES PAIEMENTS

Déficit persistant. — Mais les problèmes demeurent. Parmi les problèmes financiers, le plus grave de tous est celui du déficit persistant de la balance des paiements. Le déficit de la France à l'Union européenne de paiements s'est établi pour le mois de mai à 76,6 millions de dollars. Ce chiffre marque une nouvelle aggravation de la position de la France au sein de l'U. E. P., puisque le déficit s'était élevé à 58,3 millions en avril, 56,4 millions en mars, 32,2 millions en février et 21,3 millions en janvier. Pour faire face à cette situation, M. Edgar Faure, ministre des finances dans le gouvernement précédent, a pris un certain nombre de mesures conservatoires : les allocations de devises pour les touristes français ont été supprimées. Une nouvelle et importante réduction des importations a été mise en œuvre, avec vérification des licences déjà accordées. Cependant ce ne sont là que des palliatifs d'une efficacité somme toute assez

POLITIQUE

Un emprunt « or-devises »? — Aussi songe-t-on à un moyen que le retour de la confiance rend possible : l'emprunt. Un emprunt en francs serait assez facile à lancer, mais il ne répondrait, estime-t-on, à aucun besoin urgent de la trésorerie, celle-ci étant actuellement à l'aise. Une ponction sur les disponibilités du marché monétaire aurait toutefois une influence anti-inflationniste non négligeable. Par contre, un emprunt souscrit en or et en devises présenterait des avantages certains, au moment où le déficit de la balance des comptes s'aggrave. Cependant le double problème du libellé et d'indexation d'un tel emprunt serait assez difficile à résoudre.

PRODUCTION INDUSTRIFILE

Nouveaux records. — L'indice de la production industrielle sans le bâtiment; base 100 en 1952 - s'est inscrit en avril

COURS ET INDICES FRANÇAIS

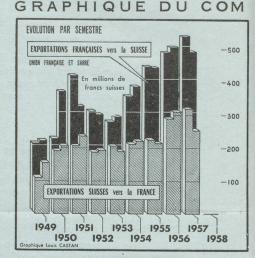
alor	Dernier chiffre			e du mois écédent	Chiffre de l'année précédente	
C N III	5 juin 3	610	7 ma	i 3.820	6 juin	3 680
Cours Napoléon	5 juin 5		7 ma		6 juin	
(1949 = 100)	6 juin	435	2 ma	1 412	7 juin	499
Ind. prod. ind. (1952 = 100).	avril	167	ma		avril	150
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949 = 100)	mars	257	fév	. 251	mars	229
Indice prix de gros (1949 = 100)	mai	171,6	avr	il 166,42	mai	146,2
Ind. prix consomm. familiale (1957 = 100)	avril	118,7	ma	rs 117,7	avril	100,3
Transports commerc. (mio. t.).	mars	18,7	fév	. 17,1	mars	18,9
Voyageurs (millions)	mars	46,5	fév	. 43,1	mars	46,4
Ind. vol. import. (1938 = 100)	mars	202	fév	. 172	mars	195
Ind. vol. export. (1938 = 100) Solde mensuel à l'U. E. P.	mars	239	fév	. 227	mars	247
(mio. \$)	mai -	76,6	avr	il — 58,3	mai	— 78,9

dernier à 167, chiffre record en progression de 3 % sur celui du mois précédent et de 11,3 % sur celui d'avril 1957. Le même indice avec le bâtiment s'établit à 158. Il constitue également un record et marque une augmentation de 2 % sur celui du mois de mars et de 9 % sur celui d'avril 1957. Toutefois cet indice général dissimule la situation moins favorable de certains secteurs. C'est ainsi que l'activité de la branche « bâtiment et travaux publics » demeure stationnaire. En outre, on observe dans les secteurs de l'énergie certains signes de ralentissement. Enfin différentes industries de produits de consommation ont

dû commencer à réduire leur production : c'est le cas. notamment, dans la chaussure, l'habillement, le bas, les appareils ménagers, sans parler du scooter et du motocycle. Par contre, les grandes industries d'équipement ainsi que l'industrie automobile sont toujours en pleine expansion.

SALAIRES

Relèvement du S. M. I. G. - Pour la troisième fois depuis le début de l'année, le salaire minimum interprofessionnel



garanti a été relevé. Compte tenu du niveau de l'indice des prix de détail des 179 articles (base 100 en juillet 1957) qui a atteint 111,39 pour le mois de mars, 112,35 pour le mois d'avril, le taux du S. M. I. G. a été majoré, à partir du ler juin, de 3,07 % et porté ainsi de 144,80 à 149,27 francs pour la région parisienne. Le premier relèvement du S. M. I. G. en août 1957, intervenu selon l'ancien système d'échelle mobile, avait porté son montant à Paris de 126 à 133,45 francs. Depuis, en trois étapes successives, la rémunération horaire minima a été majorée de 15,82 francs.

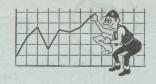
Reprise de leur délivrance. — Après quinze jours d'inter- LICENCES D'I ruption (voir notre Bulletin hebdomadaire du 30 mai 1958), l'Office des Changes a repris la délivrance des licences d'importation déposées dans le cadre des contingents du ler semestre, qu'il s'agisse de produits ex-libérés ou de marchandises qui ont toujours été contingentées.

Cette décision avait pour but de faire le point afin de permettre aux autorités françaises d'arrêter certaines mesures techniques relatives d'une part à l'exécution des engagements en cours, d'autre part à la fixation du programme d'importation pour le 2e semestre 1958.

Le retard accumulé pendant ces deux semaines ne pourra être résorbé que lentement et les importateurs devront s'armer de patience. La délivrance des autorisations d'importation ne nécessitant pas l'octroi de devises telles que E. F. AC., EXIM, sans paiement... n'a pas été suspendue pendant cette quinzaine; celle des licences présentées dans le cadre de clearing bilatéraux (Espagne, Zone de l'Est...) non plus.

PORTATI

EN QUELQUES LIGNES



SUISSE

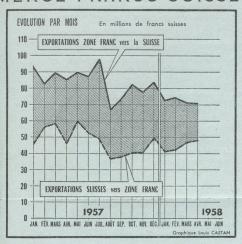
FINANCES FÉDÉRALES

Nouvelles dispositions. — Le 11 mai, le peuple suisse a accepté par 418.960 contre 348.361 voix et par 17 ½ contre 4 1/2 cantons le projet de régime des finances de la Confédération. Les nouvelles dispositions entreront en vigueur le ler janvier 1959.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les 4 premiers mois de 1958. — Pour les 4 premiers mois de 1958, les importations ont atteint 2453,9 millions de francs contre 2919,1 millions de francs durant la période correspondante de 1957. Les exportations se sont élevées à

MERCE FRANCO-SUISSE



2110,9 millions contre 2147,3 millions. Il en résulte un solde passif de 343 millions, en regard d'un solde passif de 771,8 millions en 1957.

On attribue la contraction des importations à la prudence des industriels et des commercants qui liquident plutôt qu'ils n'augmentent leurs stocks, en raison de la « récession » qui s'est manifestée aux U. S. A.

En revanche, l'importation de véhicules à moteur a atteint un nouveau

record durant le premier trimestre de 1958 en s'élevant à 21.428 véhicules pour une valeur globale de 113,7 millions en francs (en 1957 19.382 véhicules valant 106,4 millions de fr.).

Dans cette branche, si l'Allemagne reste en tête des principaux fournisseurs de la Suisse (12.106 véhicules), la France atteint le second rang et accuse la plus forte augmentation de tous les fournisseurs avec 4.138 unités (contre 1971 en 1957). Le contingent français a donc plus que doublé et dépasses largement la moyenne de la progression qui est de 10,5 %.

U. E. P.

Position suisse en mai. — Le décompte avec les pays adhérant à l'U. E. P. fait ressortir pour le mois de mai un solde passif de 32,6 millions de francs pour la Suisse. Comme d'habitude, la Suisse règle entièrement ce montant en or ou en \$, sans faire appel aux possibilités de crédit qu'elle pourrait utiliser.

U. E. P.

Prolongation acceptée. — Le Parlement a accepté le renouvellement de la participation de la Suisse à l'U. E. P. pour une durée de 6 mois, éventuellement d'une année. Cette reconduction ne modifie en rien les modalités de la participation de la Suisse au crédit spécial accordé par l'U. E. P. à la France en février 1958.

REVEN U NATIONAL

Accroissement de 1,3 milliard. — Selon une estimation provisoire, le revenu national s'est accru de 1,3 milliard en 1957, soit de 5 %, atteignant ainsi le total de 26,9 milliards.

C'est le revenu du travail des personnes de condition dépendante qui accuse, en chiffres absolus et relatifs, la plus forte augmentation, à savoir I milliard de francs ou 6,1 %. Le revenu des personnes de condition indépendante s'est accru de 100 millions environ (2,4 %). Le revenu du capital a moins augmenté que l'année précédente, son accroissement n'est que de 200 millions, c'est-à-dire de 4 % contre 8 % en 1956.

Résultats de 1957. - Pour 1957, le bénéfice net des Chemins de Fer Fédéraux ressort à 25,5 millions, ce qui permet d'attribuer au capital de dotation l'intérêt maximum prévu par la loi, soit] l 6 millions de francs (4 %) et de verser à la réserve légale 8 millions. Avec 860 millions de francs, les recettes provenant du trafic ont atteint un niveau record. Toutefois, on constate que le trafic des marchandises est en voie de fléchissement.

Relèvement probable. — En dépit de ces résultats tavorables, les autorités vont sans doute être amenées à relever les tarifs ferroviaires, ce qu'a confirmé M. Gschwind, Président de la Direction Générale des C. F. F., à une assemblée syndicale. Dans son message concernant le rapport de gestion et les comptes des C. F. F. en 1957, le Conseil Fédéral souligne que les finances des C. F. F. sont menacées de 3 côtés, à savoir par la contraction des revenus d'exploitation, par l'augmentation des frais de personnel et par l'accroissement des frais qui résulteraient de la diminution de la durée du travail.

Bonne saison d'hiver. - La saison d'hiver 1957-58 a été quelque peu meilleure que celle de l'année précédente. Les nuitées ont été de 4,41 millions contre 4,35 millions en 1956-57 et les arrivées de 869.979 contre 836.450. Ce sont les hôtes étrangers, et particulièrement les touristes allemands, qui ont contribué le plus à l'augmentation du nombre des nuitées.

« L'Atome au service de la paix ». - Le 2e Salon International des applications pacifiques de l'énergie atomique aura lieu à Genève du ler au 14 septembre 1958.

Quatorze pays seront représentés à cette exposition qui couvrira une surface de 19.000 mètres carrés dans la propriété de l'O. N. U.

Commande annulée. — A la suite de l'enquête à laquelle il a procédé, le Département Militaire fédéral a annulé définitivement la commande de 100 avions à réaction du type P-16 (voir nos informations de mai 1958).

C. F. F.

TARIFS FERROVIAIRES

TOURISME

ÉNERGIE ATOMIQUE

P-16

COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier	Dernier chiffre		du mois édent	Chiffre de l'anné précédente	
				District Co.		
Cours pièce or 20 fr. s Cours billet 100 fr. fr Indice général actions Coeff. d'activité industrielle	6 juin 6 juin mai	33 94 383,7	6 mai 6 mai avril	94	6 juin 6 juin mai	34 1,02 [§] 433,9
(100 = satisfaisant) Ind. prix de gros (1939 = 100) Ind. prix cons. fam. (1939 = 100) Indice salaires horaires réels	avril			136 218,9 180,7		139 224,4 178,0
(1955 = 100)	ler trim.	108,0	4e trim.	106,4	ler trim.	104,7
C. F. F. (mio. de t.). Voyageurs (millions) Ind. import. (1938 = 100). Ind. export. (1938 = 100). Solde mensuel à I'U. E. P. (mio. \$)	mars mars avril avril	1,77 19,8 194 181	fév. mars mars	1,57 18,3 195 211	mars avril avril	190
(1110. 4)	mai	32,0	avrii	-0,5	mai -	-10,1



OFFRES ET DEMANDES COMMERCIALES

Toute demande devra être accompagnée de deux coupons-réponses internationaux Il ne sera donné suite qu'aux lettres remplissant cette condition

REPRÉSENTATIONS

REPRÉSENTANTS FRANÇAIS CHERCHANT A REPRÉSENTER UNE MAISON SUISSE

R. 3273 France (à l'exception de : Savoie, Haute-Savoie, Jura, Doubs, Isère, Rhone et Ain) : aciers inoxydables, autres produits semi-finis de la métallurgie, matériel et machines pour la métallurgie et la mécanique.

R. 3281 LOIRE-ATLANTIQUE, MORBIHAN, FINISTÈRE, COTES-DU-NORD, ILLE-ET-VILAINE, MAINE-ET-LOIRE, SARTHE, MAYENNE, VENDÉE: articles de bonneterie (sous-vêtements, sur-vêtements pour hommes, dames, enfants, en laine, coton ou fil).

R. 3293 France : petit matériel électro-domestique ou électro-industriel.
R. 3295 France et Union Française : machines à écrire, à calculer, à dicter, caisses enregistreuses, duplicateurs, appareils de photocopie, accessoires de bureau.

COMMETTANTS FRANÇAIS CHERCHANT UN REPRÉSENTANT EN SUISSE

R. 3275 Suisse: toile à matelas, toile pour bannes et corsets.

R. 3279 Suisse: peintures et vernis.
 R. 3285 Suisse: emballages en matière plastique pour produits chimiques.

R. 3291 Suisse : mousse de latex pour coussins, matelas, décoration, sièges, garnitures pour automobiles, etc.

R. 3297 Suisse: radiateurs à infra-rouge.

REPRÉSENTANTS SUISSES CHERCHANT A REPRÉSENTER UNE MAISON FRANÇAISE

R. 3299 SUISSE: tôles et fer brut.

COMMETTANTS SUISSES CHERCHANT UN REPRÉSENTANT EN FRANCE

R. 3277 France : tissus de soie.

R. 3283 France: machines à piquer à aiguilles multiples.
R. 3287 France: capsules en matière plastique pour spécialités de pâtisserie.
R. 3289 DÉPARTEMENTS DU VAR ET DES BOUCHES-DU-RHONE: produit pour la fabrication de glaces alimentaires.

MARCHANDISES

Ces offres et demandes sont faites sans garantie ni responsabilité de notre part et sous réserve de l'obtention, par les intéressés, des licences d'importation et d'exportation suisses ou françaises.

A L'ATTENTION DE NOS MEMBRES RÉSIDANT EN FRANCE

Offres de produits suisses

44 : serrures et ferrures en tous genres. 46 : déchets de matières thermoplastiques et de polyéthylène.

Demandes de produits français

48 : sable rouge pour moulage et noyautage. 50 : déchets de tôles.

A L'ATTENTION DE NOS MEMBRES RÉSIDANT EN SUISSE

Offres de produits français

52 : appareils de radio et de télévision.

54 : gonflants et activateurs pour mousse en polyuréthane.

56 : verseurs doseurs pour boissons.

Demandes de produits suisses

58 : articles pour cadeaux en cuivre. 60 : machines à fabriquer les bretzels.

62 : matériel de rizerie.

CALENDRIER DES FOIRES ET EXPOSITIONS

Bordeaux	15 au 30 juin Foire internationale.
Zurich	17 juillet au 15 septembre « Saffa » La femme suisse, sa vie et son travail.
Zurich	28 août au 2 septembre Exposition suisse de la radio et de la télévision.
Genève	29 août au 21 septembre Exposition Montres et Bijoux.
Genève	ler au 14 septembre Exposition internationale des applications pacifiques de l'énergie atomiqu
Besançon	4 au 14 septembre Salon international de l'horlogerie.
Zurich	10 au 14 septembre Exposition suisse d'équipement et meubles de bureau.
Paris	6 au 11 septembre Semaine du cuir.
Strasbourg	6 au 21 septembre Foire internationale.
Paris	11 au 23 septembre Salon national de la radio, de la télévision et du disque.
Paris	12 au 21 septembre Mécanelec, salon des industries de la mécanique.
Paris	13 au 22 septembre Salon des ateliers d'art.
Lausanne	13 au 28 septembre Comptoir suisse.
Marseille	13 au 29 septembre Foire internationale.
Paris	26 septembre au 12 octobre Salon nautique international.
Paris	27 septembre au 6 octobre Salon international de l'équipement des industries de l'alimentation
Metz	27 septembre au 13 octobre Foire internationale.
Paris	27 septembre au 13 octobre Exposition d'automne.
Paris	2 au 12 octobre Salon international de l'automobile.
Toulouse	4 au 12 octobre Quinzaine des arts ménagers.
Paris	9 au 19 octobre Salon international de l'équipement de bureau.
Saint-Gall	9 au 19 octobre Olma, Foire suisse de l'agriculture et de l'industrie laitière.
Toulouse	10 au 26 octobre Salon de la T. S. F.
Paris	18 au 29 octobre Salon international de l'équipement hôtelier.
Lille	31 octobre au 11 novembre Salon du confort ménager et de l'enfant.
Paris	31 octobre au 16 novembre Salon de l'enfance de la jeunesse et de la famille.
Paris	début novembre Salon de l'emballage.
Paris	4 au 13 novembre Salon international du matériel d'embouteillage.
Paris	22 au 25 novembre Salon professionnel du matériel de sports et de camping.

LA SUISSE ET LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE

La création d'une Zone de Libre-Échange est le plus important problème de l'avenir de l'économie européenne. Nous avons pensé qu'il intéresserait nos lecteurs de trouver ici des extraits des déclarations qu'ont faites, à ce sujet, de hautes personnalités suisses.

« ... Il est certain que la création d'une Zone de Libre-Échange, comme l'existence d'un Marché Commun, apportera des changements dans nos habitudes. Nous sommes en présence d'une évolution à laquelle nous devons participer l'esprit ouvert et compréhensif, si nous ne voulons pas être dépassés. Mais notre économie a toujours su s'adapter aux conditions nouvelles dans lesquelles elle se trouvait placée. Si elle se prépare à temps, il n'y a pas de raison de craindre que les difficultés auxquelles les institutions nouvelles peuvent l'exposer ne puissent être surmontées. L'objectif à atteindre mérite l'effort qui nous est demandé. Il faut qu'avec notre coopération active, la Zone de Libre-Échange, complément indispensable du Marché Commun, devienne un des éléments qui redonnent aux européens, dont nous sommes, confiance et foi dans leur destin… »

M. Max Petitpierre, Conseiller Fédéral.

« ... La « déclaration commune », signée par l'Union Suisse du Commerce et de l'Industrie et l'Union Centrale des Associations patronales suisses à Zurich, souligne tout d'abord combien il est indispensable qu'une Zone de Libre-Échange vienne compléter la communauté économique européenne si l'on veut éviter que la création du Marché Commun ne provoque des troubles et des conflits dans les relations économiques entre les pays de l'Europe et si l'on veut empêcher que, au lieu de renforcer la solidarité de l'Europe, elle ne devienne au contraire la source de nouvelles difficultés... »

M. H. HOMBERGER, Délégué de l'Union Suisse du Commerce et de l'Industrie.

« ... Il n'est à mon sens pas démontré que le Marché Commun entraînerait des charges accrues pour les six pays membres, s'il était doublé de la zone. Cette dernière pourrait, au contraire, exercer une influence bénéfique, du fait que les six pays sont largement créditeurs par rapport aux onze autres pays membres de l'O. E. C. E. Imaginons par exemple que les six pays du Marché Commun aient été seuls à résoudre entre eux les problèmes de paiement d'après guerre. Il ne leur eût alors pas été possible d'amortir les à-coups financiers et économiques, comme ils ont pu le faire grâce à l'U. E. P., laquelle repose sur les bases plus larges de la grande Europe. Ce dont l'Europe a actuellement besoin, c'est d'amortisseurs. Or, on trouvera plus facilement ceux-ci dans l'Europe large que dans la petite Europe...

On peut poser en axiome que moins les membres du club sont nombreux, plus les à-coups seront sensibles. Or, la Zone de Libre-Échange, loin d'accuser les risques inhérents au Marché Commun, les atténuerait dans

la mesure ou elle consoliderait et améliorerait les bases de la coopération.

Si l'on compare enfin les intérêts en présence avec les dommages qui résulteraient pour toute l'Europe de la réintroduction de pratiques discriminatoires du fait de la création du seul Marché Commun, on doit arriver à la conclusion qu'une coopération européenne plus large que celle qui s'ébauche dans le cadre du Marché Com-

mun est nécessaire, non seulement possible, mais vitale.

Ayons à l'esprit cette idée qu'une Zone de Libre-Échange – peu importe son nom – pourrait être l'amorce d'une nouvelle conception réaliste et prometteuse des relations mondiales et multilatérales. Son élaboration et sa mise en œuvre soulèvent de sérieux et nombreux problèmes. Ils sont à la hauteur des objectifs que les hommes d'état européens se sont fixés depuis dix ans dans les deux directions de l'intégration et de la coopération économique européennes. Aussi bien importe-t-il de les étudier avec objectivité, ténacité et sans passion. Il y va proprement de la cohésion économique de l'Europe si chèrement acquise... »

M. le Ministre Gérard BAUER, Président de la Fédération Horlogère.

« ... Il est tout aussi important d'éviter toute discrimination à l'intérieur même de l'Europe. Or, l'entrée en vigueur, le 1er janvier 1958, du traité de Rome a accru les dangers qui menacent de ce côté. En effet, si le marché commun européen n'est pas complété par une zone européenne de libre-échange, les pays de l'O. E. C. E. ne faisant pas partie du dit marché se verront exposés, à dater du 1er janvier 1959, à un traitement discriminatoire, ce qui serait absolument incompatible avec l'esprit qui préside au fonctionnement de l'O. E. C. E. Car l'Europe subirait alors une nouvelle division et un affaiblissement, les pays industrialisés situés hors du Marché Commun recourant indubitablement à des contre-mesures et des représailles. L'intérêt vital de l'Europe commande impérieusement que les pourparlers en cours aboutissent à l'institution d'une Zone de Libre-Échange qui vienne compléter le Marché Commun européen. En Suisse, on n'est pas sans éprouver quelque inquiétude devant l'hostilité manifestée par les Industriels de certains pays d'Europe contre le projet d'une Zone de Libre-Échange. En tant que représentants de l'économie privée, nous avons le devoir non pas d'entraver, mais d'encourager la réalisation de ce projet. On y parviendra le mieux en limitant le traité au strict indispensable, à savoir l'abolition des entraves au commerce. Pour le reste, l'O. E. C. E. est parfaitement en mesure de résoudre les problèmes qui viendraient à se poser, dans le cadre de la coopération européenne à laquelle elle a présidé avec un succès universellement reconnu... »

M. le D^r A. Wilhelm, Président de la Société Suisse pour l'Industrie Chimique.



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

BALANCE DES

Aggravation de la situation. - La situation de la balance PAIEMENTS des paiements ne s'améliore pas, loin de là. En avril, les échanges de la France avec les pays de l'Union européenne de paiements se sont soldés par un déficit de 58,3 millions de dollars, contre 56,4 millions durant le mois précédent et 32,2 millions en février. En réalité la situation a été, en avril, sensiblement plus mauvaise qu'il ne ressort de ce chiffre de 58,3 millions, les achats de devises par l'Office des changes, moyennant des ventes de dollars, ayant préalablement réduit le déficit au sein de l'U. E. P. Depuis l'obtention des prêts extérieurs, 130 millions de dollars ont déjà été dépensés. Après le règlement du déficit d'avril, il restera disponible une somme ne dépassant pas 400 millions de dollars. Au rythme actuel des pertes en devises, l'aide extérieure risque d'être épuisée avant la fin de l'année. Cette détérioration s'explique principalement par l'aggravation du déficit commercial, due à la fois à l'augmentation des importations et aux difficultés que rencontrent les exportateurs. En outre, la crise ministérielle ayant provoqué une certaine méfiance à l'égard du franc, les exportateurs ont tendance à retenir une partie des devises gagnées à l'étranger en attendant que la situation s'éclaircisse.

> Inquiétudes du patronat. — Cette évolution des finances extérieures n'a pas manqué de susciter de vives inquiétudes dans les milieux dirigeant du patronat français. Le dernier bulletin mensuel du Conseil National du Patronat Français, tout en constatant que l'expansion de l'industrie française se poursuit, attire l'attention sur la poussée continue des prix. « Dans ces conditions, écrit le bulletin, on ne peut s'étonner que les échanges de mars aient accusé un déficit accru. Les importations ayant augmenté pendant que les exportations plafonnaient, le pourcentage de couverture des unes par les autres est tombé à 71 %, soit l'un des chiffres les moins satisfaisants qu'on ait enregistrés depuis longtemps... Le problème des finances extérieures emporte ainsi de très loin en gravité sur celui des finances intérieures... Si le Trésor connaît encore une certaine aisance, l'économie en expansion se trouve sous la menace directe d'une crise d'asphyxie par rupture de ses approvisionnements en matières premières. » Pour faire face à cette menace, le C. N. P. F. a convoqué une assemblée générale extraordinaire qui devra définir des mesures de sauvegarde et alerter les pouvoirs publics et le pays.

COMPTES DE LA NATION

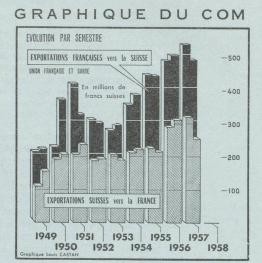
Remèdes contestables. — La Commission des comptes de la nation vient de publier le rapport sur les comptes de 1957 et le rapport prévisionnel sur les comptes de 1958. Le second document démontre que le rétablissement de l'équilibre de la

COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente		
Cours Napoléon	24 avril	3.790	27	mars :	3.690	25 avril	3.560
Cours fr. s. marché parallèle. Ind. valeurs métropolitaines	24 avril	106,25	27	mars	106,50	25 avril	95,50
(1949 = 100)	18 avril	405	21	mars	433	18 avril	459
Ind. prod. ind. (1952 = 100). Ind. sal. hor. ouv. mét. rég.	janv.			déc.	165	Janv.	141
paris. (1949 = 100)		247		déc.	245	janv.	227
Indice prix de gros (1949 = 100) Ind. prix consomm. familiale	mars	166,4		fév.	165,8	mars	143,6
(1957 = 100)	mars	117.7		fév.	116,2	mars	99,9
Transports commerc. (mio. t.).	janv.	18,6		déc.	18,9	janv.	18,4
Voyageurs (millions)	janv.	45,8		déc.	51,3	janv.	47,9
Ind. vol. import. (1938 = 100)	janv.	189		déc.	180	janv.	199
Ind. vol. export. (1938 = 100) Solde mensuel à l'U. E. P.	janv.	227		déc.	258	janv.	237
(mio. \$)		- 56,4		fév.	- 32,2	mars	- 93,7

balance des paiements constitue une nécessité absolue. D'ici à la fin de l'année, la France aura sans doute épuisé l'aide extérieure qu'elle avait obtenue en janvier dernier. Quel remède proposent les experts pour faire face à cette menace? Ils ne semblent guère croire à l'efficacité des mesures monétaires et fiscales utilisées généralement pour combattre les tensions inflationnistes et pour rétablir l'équilibre de la balance des comptes. Ils préconisent plutôt une politique sélective des restrictions de la demande intérieure destinée à économiser au maximum

les devises, c'est-àdire le rationnement de certains produits incorporant largement des importations, par exemple l'essence, les textiles, le vin. Ce rationnement devrait être institué selon le système du double secteur, tel qu'il était autrefois pratiqué dans les pays communistes. Ce remède risque de s'avérer plus dangereux encore que le mal qu'on se propose de combattre, car le retour au rationnement physique et à l'économie dirigée ne tar-



derait pas à réduire les exportations et à faire tarir les dernières sources de devises.

Nouvelles restrictions. — L'aggravation du déséquilibre de POLITIQUE la balance des paiements et la tendance à l'accumulation des DE CRÉDIT stocks dans certaines branches, ont déterminé la Banque de France à mettre en application de nouvelles mesures restrictives dans le domaine du crédit. Ce'st ainsi que le taux majoré appliqué aux escomptes que l'institut d'émission accorde aux banques au-delà de leurs plafonds de réescompte, a été porté de 7 à 8 % pour la première tranche ne dépassant pas 10 % des plafonds et de 10 à 12 % pour des montants supérieurs.

Ligne Dole-Vallorbe électrifiée. — Avec la mise en service, S. N. C. F. le 25 avril, de la traction électrique sur Dole-Frasne-Vallorbe (101 km.) et Frasne-Pontarlier (16 km.) se trouve achevée l'électrification des deux lignes les plus courtes qui relient Paris à la Suisse, et en même temps des deux itinéraires les plus courts qui joignent Paris à Milan par le Simplon. Ainsi s'est terminée l'exécution du « programme spécial » d'électrification, entreprise par la S. N. C. F. en 1954 grâce aux emprunts que les Chemins de fer fédéraux et deux établissements suisses de crédit avaient mis à la disposition des chemins de fer français. Ce programme comportait en outre l'électrification des lignes Bâle-Mulhouse-Strasbourg-Réding (214 km.) et Dijon-Dole (47 km.).

EN QUELQUES LIGNES

SUISSE

COMMERCE EXTÉRIEUR

Mars et le ler trimestre 1958. — En mars 1958, les importations ont atteint 641,5 millions contre 578,6 millions en février dernier et 741,8 millions en mars 1957. Les exportations ressortent à 593,5 millions (contre 514,4 et 583,8 millions), de sorte que la balance commerciale pour le mois de mars présente un solde passif de 47,7 millions.

Au cours du premier trimestre de 1958, les importations ont atteint 1.833,2 millions (2.191,9 en 1957) et les exportations 1.596,3 millions (1.619,5 en 1957). Le solde passif

de ce trimestre est donc de 236,9 millions contre 572,4 pour le trimestre correspondant de l'année précédente.

MERCE FRANCO-SUISSE



FINANCES **EXTÉRIEURES**

Trafic réglementé des paiements.

Du rapport annuel de l'Office suisse de compensation, il ressort que la valeur des marchandises échangées avec les pays avec lesquels le service des paiements est réglementé représente 78% de l'ensemble des importations suisses

et 74 % du total des exportations. L'accroissement des échanges avec l'étranger s'est traduit dans l'augmentation des versements des débiteurs suisses qui se sont montés à 7.955 millions de francs (+ 985 millions, soit 14 %) et dans l'augmentation des paiements des débiteurs étrangers aux créanciers suisses qui ont atteint 7.521 millions de francs (+ 747 millions, soit 11 %). Les comptes du service réglementé des paiements se sont soldés de nouveau en 1957 par un excédent des versements qui, de 434 millions, a dépassé de 238 millions celui de l'exercice précédent. Cet excédent passif est dû, en majeure partie, au trafic des marchandises, tandis qu'on enregistrait en revanche un excédent des paiements (de 1.083 millions) dans le secteur des transactions invisibles.

Le rapport de l'Office suisse de compensation met également en relief la grande importance de l'U. E. P. pour l'économie

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE

Déclaration commune des Onze. — Le 14 avril 1958, Il associations centrales économiques et patronales de Grande-Bretagne, Suède, Norvège, Danemark, Autriche et Suisse, tous pays appartenant à l'O. E. C. E., ont signé une « déclaration commune » prenant position à l'égard des problèmes que soulève la création d'une zone de libre-échange. Pour la Suisse, cette déclaration commune est signée par l'Union Suisse du Commerce et de l'Industrie et l'Union Centrale des Associations Patronales suisses. Cette déclaration s'inspire dans une très large mesure des idées et des conceptions qui ont été constamment défendues par le Conseil Fédéral et qui sont partagées, dans leur ensemble, par l'économie privée.

Développement de la conjoncture. — Dans une conférence SITUATION sur la politique de conjoncture pratiquée dans les différents ÉCONOMIQUE pays de l'Europe occidentale, M. le Dr Umbricht, directeur de l'Administration fédérale des finances a, en résumé, brossé le tableau suivant du développement de la situation économique

En Suisse, on ne constate qu'un fléchissement très léger de la conjoncture. Le carnet de commandes est encore, satisfaisant bien que l'afflux de nouvelles commandes ne soit plus aussi important qu'il y a un an. Le volume de construction a diminué de 8 %. La consommation intérieure se maintient à un niveau élevé. Malgré cette situation satisfaisante, nos autorités ont pris des mesures de prudence. Le remboursement des dettes de la Confédération au cours de cette année facilitera certainement les investissements. L'État fait des efforts pour stimuler les progrès dans le domaine de l'énergie nucléaire. Dernièrement, le Parlement a approuvé un crédit de 120 millions de francs pour le financement de constructions d'habitations à loyers modérés. Des réductions d'impôts d'un montant de 400 millions de francs seront réalisées au cas d'acceptation du projet de réforme des finances fédérales. Enfin, comme on sait, une amélioration sensible de la garantie contre les risques à l'exportation est envisagée, alors que la Banque Nationale a aboli les réserves minima des banques.

posé qu'il a fait sous l'égide de la Société d'Économie Politique, M. Chaudet, Conseiller fédéral, chef du Département militaire a décrit les aspects de l'armement et des dépenses qu'il entraîne pour la Suisse. Abordant, entre autres, le problème des réper-

Principal client de l'économie nationale. — Dans un ex-

à plus de 6.000 fabriques et l'intendance de l'armée s'adresse également à un très grand nombre d'entreprises pour des fournitures. Ces commandes se répartissent judicieusement entre les grandes fabriques, les petites entreprises et l'artisanat. Les achats à l'étranger s'élèvent entre 7 et 20 % du total des

commandes faites par l'armée. Dans certains domaines et avions notamment - la fabrication des armes se fait en Suisse même, sous licence étrangère.

cussions de ces dépenses sur notre économie, M. Chaudet souligna que l'armée suisse était le principal client de l'économie nationale. Le service technique de l'armée passe des commandes

COURS ET INDICES SUISSES

	Dernie	r chiffre		du mois édent	Chiffre o	de l'année édente
Cours pièce or 20 fr. s	18 avril	34 —	18 mars	33,50	18 avril	34 —
Cours billet 100 fr. fr	18 avril	0,921	18 mars	0,921	18 avril	1.05
Indice général actions	14 mars	383,1	14 fév.	388,1		
(100 = satisfaisant)	4º trim.	136	3º trim.	137	4e trim.	140
Ind. prix de gros (1939= 100)	mars	218,9	mars	219.1	fév.	222,7
Ind. prix cons. fam. (1939=100)	mars	180,5	mars			176.3
Indice salaires horaires réels						
$(1954 = 100) \dots \dots$	4e trim.	108.0	3e trim.	107.0	4º trim.	1052
Marchandises transportées						
C. F. F. (mio. de t.)		1,57	iany.	1.73	fév	2.0
Voyageurs (millions)		17,9		19.4		17.5
Ind. import. (1938 = 100).		195		176	mars	
Ind. export. (1938 = 100).		211		179	mars	
Solde mensuel à l'U. E. P.		-	101.		mais	213
(mio. \$)		- 23,4	fév.	- 37,0	mars	-21,2

ÉVOLUTION DU COMMERCE FRANCO-SUISSE (en 1.000 fr. suisses)

		France + Sarre		Total de la zone franc			
	Exportations françaises	Exportations suisses	Balance française	Exportations françaises	Exportations suisses	Balance française	
otal en 1956	949.994	549.279	+400.716	980.453	602.027	+378.426	
Janvier 1957 Février 1957 Mars 1957 Avril 1957 Mai 1957 Juin 1957 Juillet 1957 Septembre 1957 Octobre 1957 Novembre 1957 Décembre 1957	89.823 80.284 86.496 83.384 86.668 85.879 94.987 64.367 70.802 79.376 74.750 80.511	41.969 51.297 52.915 42.121 55.874 49.576 45.642 34.316 34.869 36.566 36.486 44.645	+ 47.854 + 28.987 + 33.582 + 41.263 + 30.794 + 36.304 + 49.344 + 30.051 + 35.934 + 42.809 + 38.264 + 35.866	93.820 82.591 89.331 85.494 89.934 87.396 97.394 66.939 73.306 82.552 77.803 83.743	45.785 56.220 58.345 46.071 59.994 52.821 49.263 36.953 37.680 40.245 40.279 49.337	+ 48.035 + 26.371 + 30.986 + 39.423 + 29.940 + 34.574 + 48.131 + 29.986 + 35.626 + 42.307 + 37.525 + 34.406	
Total en 1957	977.327	526.276	+451.052	1.010.303	572.993	+437.310	
Janvier 1958	70.342 72.536 68.130	38.490 39.668 42.194	+ 31.852 + 32.869 + 25.936	72.720 74.275 71.266	41.802 42.605 46.877	+ 30.918 + 31.670 + 24.389	

CALENDRIER DES FOIRES ET EXPOSITIONS

Paris	10 au 26 mai	Foire internationale.
Zurich	30 mai au 8 juin	Exposition suisse des produits importés.
Paris	6 au 16 juin	Salon national du prêt à porter.
Bordeaux	15 au 30 juin	Foire internationale.
Zurich	17 juillet au 15 septembre	« Saffa » La femme suisse, sa vie et son travail.
Zurich	28 août au 2 septembre	Exposition suisse de la radio et de la télévision.
Genève	29 août au 21 septembre	Exposition Montres et Bijoux.
Genève	ler au 14 septembre	Exposition internationale des applications pacifiques de l'énergie atomique.
Besancon	4 au 14 septembre	Salon international de l'horlogerie.
Zurich	10 au 14 septembre	Exposition suisse d'équipement et meubles de bureau.
Paris	6 au 11 septembre	Semaine du cuir.
	6 au 21 septembre	Foire internationale.
Strasbourg	Il au 23 septembre	Salon national de la radio, de la télévision et du disque.
Paris Paris		Mécanelec, salon des industries de la mécanique.
	12 au 21 septembre	Salon des ateliers d'art.
Paris	13 au 22 septembre	Comptoir suisse.
Lausanne	13 au 28 septembre	Foire internationale.
Marseille	13 au 29 septembre	Salon nautique international.
Paris	26 septembre au 12 octobre	
Paris	27 septembre au 6 octobre	Salon international de l'équipement des industries de l'alimentation. Foire internationale.
Metz	27 septembre au 13 octobre	
Paris	27 septembre au 13 octobre	Exposition d'automne. Salon international de l'automobile.
Paris	2 au 12 octobre	
Toulouse	4 au 12 octobre	Quinzaine des arts ménagers.
Paris	9 au 19 octobre	Salon international de l'équipement de bureau.
Saint-Gall	9 au 19 octobre	Olma, Foire suisse de l'agriculture et de l'industrie laitière.
Toulouse	10 au 26 octobre	Salon de la T. S. F.
Paris	18 au 29 octobre	Salon international de l'équipement hôtelier.
Lille	31 octobre au 11 novembre	Salon du confort ménager et de l'enfant.
Paris	31 octobre au 16 novembre	Salon de l'enfance de la jeunesse et de la famille.
Paris	début novembre	Salon de l'emballage.
Paris	4 au 13 novembre	Salon international du matériel d'embouteillage.
Paris	22 au 25 novembre	Salon professionnel du matériel de sports et de camping.